

Jean-Claude
Zounga-Mbongolo
sera inhumé le
samedi 4 novembre



Lutte contre les changements climatiques

Un nouveau sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde à Brazzaville



Commune de Brazzaville

Les deux tours jumelles de Mpila inaugurées par le Président de la République

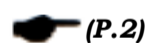
Fruit de la coopération sino-congolaise, les deux tours jumelles de Mpila, dont la construction a coûté 173.939.422.040 francs Cfa hors-taxes, sont désormais opérationnelles.



Ambassade de la République de Türkiye au Congo

Planting d'arbres, pour célébrer le centenaire de la République de Türkiye

Le diplomate turc a innové, quant à la célébration de l'anniversaire de la proclamation de la République de Türkiye.



7^{ème} édition de la foire aux plants

Sous le signe de la maturité de l'horticulteur, «le futur de la planète, c'est planter»



1^{er} novembre, fête de la Toussaint

Le jour où les Congolais vont fleurir les tombes de leurs êtres très chers disparus

Le 1^{er} novembre, fête de la Toussaint, est le jour où les Congolais vont par monts et par vaux, fleurir les tombes de leurs êtres très chers disparus. Malheureusement, cette fête ne représente rien pour des compatriotes telles que Loutaya, Apendi et Nzoumba. Celles-ci sont respectivement nées en 1960 à Kinkala (Pool), à Makoua (Cuvette) et à Nkayi (Bouenza), l'année de l'indépendance de notre pays, le Congo. Cette indépendance dont-elles ont entendu parler dans leur jeunesse par leurs parents. C'est d'ailleurs, au cours de ces récits ou d'autres entretiens à bâtons rompus, qu'elles ont aussi entendu parler de la lutte anticoloniale, menée avec bravoure, par Matsoua André, Boueta-Mbongo, Mabiala Ma Nganga, Biza, Samba Ndongo, etc. Comme elles ont enfin entendu parler de nos éminents patriotes : Félix Tchicaya, Jacques Opangault, Emmanuel Dadet, Leyet-Gaboka, Stéphane Tchitchelle et l'abbé Fulbert Youlou, Premier Président du Congo.

À l'issue de leurs études à l'Ecole des carrières de la santé, Joseph Loukabou de Pointe-Noire, les trois amies, Loutaya, Apendi et Nzoumba obtinrent le diplôme d'infirmière d'Etat. Après, elles épousèrent respectivement Manangou, Atipo et Mbougou. Elles fondèrent une famille, chacune de deux garçons. Leurs familles modestes n'étaient ni riches, ni pauvres non plus, mais heureuses.

Mais comme dans les contes de fées, tout bascula dans le tragique, lors des événements malheureux

qui endeuillèrent le peuple congolais, à la fin du siècle dernier. Lesquels événements emportèrent ad patres leurs très chers et tendres époux et enfants. Depuis, Loutaya, Apendi et Nzoumba sont inconsolables. Elles n'arrivent toujours pas à faire la différence entre le rêve et la réalité; entre la barbarie animale et l'angélisme. Elles se demandent pourquoi ça leur est arrivé, à elles spécialement. Elles se le demandent, parce qu'elles ne comprennent absolument rien à tout ce présent longuement pénible et noir qui n'offre aucun avenir

paisible et rassurant. Elles ne demandent rien à personne; ni aux autorités, ni au simple citoyen lambda, ni encore aux inventeurs des avenir illusoire inexistants, ni enfin aux créateurs des saintetés sans Dieu.

Loutaya, Apendi et Nzoumba ignorent toujours où gisent les corps de leurs époux et de leurs enfants. Et personne ne les y aide. Elles ignorent totalement ce qu'il est advenu d'eux. Corps jetés dans le Fleuve Congo ou dans le Djoué et servant de limon devant fertiliser les terres ancestrales pour un peuple enfin



Comment ne pas avoir une pensée pour les êtres chers qui nous ont quittés!

humanisé et fraternisé? Ou chairs putréfiées dans des fosses communes et servant de facto, de pittance aux carnivores de Moukounzi-Ngouaka ou d'Itatolo? Des morts anonymes, des morts inutiles. Loutaya, Apendi et Nzoumba ne savent pas toujours. Le rituel du dépôt des gerbes des fleurs sur les tombes, le jour de la Toussaint, ne leur dit rien. Il ne signifie plus rien pour elles, épouses et mères. Elles ne comprennent pas tout cela, du point de vue de la simple logique humaine.

Elles regardent, avec des yeux hagards, leurs voisins qui, tôt le matin, vont en famille, comme en pèlerinage, se recueillir et fleurir les tombes de leurs parents et amis, dans les cimetières tant de Brazzaville que des banlieues. Loutaya, Apendi et Nzoumba, oubliées dans leurs deuils de veuves et de mères privées de bonheur maternel et familial? Oubliées dans la solitude de leurs malheurs et de leurs conditions? Elles ne cessent de le dire dans leurs quartiers respectifs

de Mikalou, de Nkombo et de Madibou, quand elles se retrouvent. Elles partagent leur vie entre l'agriculture de subsistance, entre les cultures maraîchères et les soins prodigués à des voisins, avec l'aide d'anciens collègues infirmiers retraités. Une manière pour elles d'appliquer l'article 15 autrement dit «l'article de la débrouillardise» aux fins d'apaiser les affres de leurs deuils tombés dans l'anonymat forcé et d'arrondir les fins de mois.

A l'instar des autres veuves oubliées, Loutaya, Apendi et Nzoumba méditent et pleurent en silence, loin des caméras et des médias, sur leurs époux, sur leurs enfants et sur tous ces défunts anonymes. Les grandes douleurs ne sont-elles pas muettes? Avec ces drames, elles ont compris d'une part que la douleur était un trésor que l'on ne découvrait qu'en soi-même et d'autre part, que tout homme vivait la mort à chaque instant, à chaque geste qu'il faisait; que tout pouvait dégringoler sur lui; que la mort était toujours là. La vie n'est-elle pas comme la petite flamme de la lampe? Elle peut s'éteindre d'un seul coup et c'est la mort.

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Ambassade de la République de Türkiye au Congo

Planting d'arbres, pour célébrer le centenaire de la République de Türkiye

C'est par un planting d'arbres, lundi 23 octobre 2023, que l'ambassadeur turc au Congo, Hilmi Ege Türemen, a marqué la célébration du centenaire de la proclamation de la République de Türkiye. Le planting d'arbres a eu lieu sur la corniche de Brazzaville, avec l'appui technique du Ministère de l'économie forestière, et la participation de la ministre Rosalie Matondo, de l'administrateur-maire du deuxième arrondissement, Mme Simone Loubienga, des chefs de quartiers et 150 élèves de l'Ecole internationale turco-congolaise et du personnel de l'ambassade. 2500 plantes d'accacias plantées pour stabiliser une partie de la corniche.

Le diplomate turc a innové, quant à la célébration de l'anniversaire de la proclamation de la République de Türkiye. En lieu et place d'une réception diplomatique, il a préféré apporter sa contribution à la lutte contre le changement climatique, à travers une action de planting d'arbres. Pour commencer, les élèves ont entonné, l'un après l'autre, les hymnes nationaux des deux pays, avant que l'administrateur-maire, Simone Loubienga, ne prononce son mot de bienvenue. Cet acte est un «témoignage de bonnes pratiques pour l'homme de préserver son environnement», a-t-elle fait savoir.

Dans son mot de circonstance, l'ambassadeur Hilmi Ege Türemen a donné le sens de l'acte de planting d'arbres qu'il a initié, en s'appuyant sur l'initiative «zéro déchets» lancée le 31 mars 2023, par la première dame turque, Mme Emine Erdogan.



Les trois personnalités, l'administrateur maire de Bacongo, l'ambassadeur de Türkiye et la ministre Rosalie Matondo.

Approuvée par les Nations unies, cette initiative consiste à partager équitablement le fardeau lié aux problèmes climatiques. C'est dans cet élan qu'il faut inscrire cet acte de planting d'arbres «qui s'inscrit dans le soutien de l'organisation du sommet des trois bassins que le Congo va abriter du 26 au 28 octobre 2023», a-t-il déclaré.

Pour réaliser cette opération, «150 élèves de l'école turco-congolaise ont été mobilisés», afin de traduire dans le concret, l'initiative de la première dame de Türkiye, qui est portée par le peuple turc et particulièrement par la jeunesse.

(Suite en page 4)



L'Eau de source **Globaline** est une Eau parfaitement indiquée pour la préparation des biberons et adaptée à la consommation quotidienne de chacun.

Globaline est captée depuis la nappe phréatique dans les riches terres argileuses de Ngoyo à environ 150 mètres de profondeur. Sa pureté, sa légèreté et sa composition sans nitrate font d'elle une eau de source de première qualité.

Buvez **Globaline** pour une santé parfaite.

COMPOSITION PHYSICO-CHIMIQUE en mg/l			
Calcium	17	Nitrates	<0.3
Magnésium	10.3	Chlorures	2.4
Sodium	1.6	Bicarbonates	92
Potassium	3.5	Sulfates	3
Silice		19.29	

pH=7.3 Résidu sec à 180°C=103mg/L

À conserver dans un endroit propre, sec et tempéré. Ne pas exposer au soleil ni près des substances très odorantes.




Lutte contre les changements climatiques

Un nouveau sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde à Brazzaville

Brazzaville, la capitale du Congo, accueille de nouveau un sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde. Celui-ci se tient du 26 au 28 octobre 2023, au Centre international de conférence, situé dans la commune voisine, Kintélé. Des tables rondes et sessions plénières sur les enjeux environnementaux des bassins de l'Amazonie (Amérique du Sud), du Congo (Afrique centrale) et du Bornéo-Mékong (Asie du Sud-Est), des sessions thématiques et ateliers pour présenter les avancées scientifiques dans ces régions forestières tropicales sont au menu de ce grand événement diplomatique, organisé à l'initiative de la République du Congo.

Le premier sommet des trois grands bassins forestiers tropicaux du monde avait eu lieu en juin 2011. Il avait réuni, à Brazzaville, sept Chefs d'Etat et des ministres de 32 pays de ces trois bassins forestiers et s'était terminé par la déclaration de Brazzaville. Mais ce premier sommet ne s'était pas engagé à donner lieu à la création d'une structure permanente, comme le souhaitaient plusieurs pays africains.

Un peu plus de 12 ans après, Brazzaville récidive en convoquant de nouveau les pays couverts par les trois grands bassins forestiers tropicaux. Selon les organisateurs, ce deuxième sommet vise six objectifs stratégiques et opérationnels, à savoir,



Les sept Chefs d'Etat lors du premier sommet des trois bassins forestiers, en 2011, à Brazzaville.

entre autres, la définition des grandes lignes d'un schéma de gouvernance mondiale à travers un accord de coopération entre les trois bassins forestiers, la constitution d'une organisation de proposition et

de négociation légitime de référence au sein des instances multilatérales du climat et de la biodiversité ainsi que la création d'une plateforme de coopération scientifique et technique sous-régionale et

intercontinentale.

Le sommet s'étale sur trois jours à travers trois différentes sessions. La première session est technique et elle réunit, jeudi 26 octobre, les experts, sous la coordination de l'Union africaine. Le deuxième jour est consacré à une session réunissant les ministres en charge de l'environnement. La section de haut niveau, soit le sommet à proprement parlé intervient samedi 28 octobre, avec les Chefs d'Etat présents, sous la coordination des Nations unies.

La rencontre de Brazzaville sera donc une occasion de lancer une série de programmes conjoints de lutte contre la déforestation, pour prévenir et contrôler ce phénomène dans les régions qui abritent les trois principaux poumons écologiques du monde. Les questions relatives aux financements promis aux pays vulnérables qui subissent les effets dévastateurs des changements climatiques seront aussi abordés à cet effet.

Roland KOULOUNGOU

Editorial

Les deux visages de la ville capitale

A l'occasion du sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde qu'accueillent les deux communes de Brazzaville et de Kintélé, le Président de la République a inauguré, dans l'apothéose, les deux tours jumelles de Mpila. Avec ces gratte-ciels qui s'élancent dans les nuages, autant mieux dire que le jeu en valait la chandelle. Et le discours du ministre d'Etat Jean-Jacques Bouya a pris les ailes d'une prose qui a plus séduit par sa musicalité plutôt que par son sens: «Mpila se scande et Mpila se chante pour mieux instaurer dans un contexte spatio-temporel l'essence de ces tours, ces tours jumelles. Jumelles comme la dualité, jumelles comme la bipolarité de l'existence, jumelles comme les membres parallèles du corps humain dont la complémentarité dans la diversité tire son essence dans l'équilibre qui fait toujours appel à deux». La République était en fête autour des deux tours jumelles de Mpila, à travers lesquelles on donne à voir un pays à l'économie sans doute florissante.

Mais, à la place de la République, de l'autre côté de la ville, c'est une bien triste réalité qu'on donne à voir aux visiteurs venus au sommet: deux tours inachevées qui traduisent sans nul doute une économie nationale en difficulté. C'est un chantier arrêté depuis 2016 et qui donne l'impression d'être tombé dans les oubliettes. Depuis sept ans, l'Etat n'arrive-t-il pas à financer la reprise et l'achèvement de ce chantier?

Cette image représente la dualité de notre réalité actuelle. De quoi se poser la question de savoir quel sentiment nos visiteurs auront-ils de notre pays, devant les impressionnantes deux tours jumelles de Mpila et en passant, pour rejoindre l'aéroport, devant le chantier abandonné des deux tours jumelles de la Place de la République? C'est le paradoxe des deux visages de notre belle capitale. «Qui peut le plus peut le moins», dit l'adage. Si on est capable d'élever des tours à 135 mètres, on peut donc le faire à 50 mètres. Espérons que les deux tours de la Place de la République finiront aussi par revêtir leur belle robe. Nos amis chinois peuvent nous en dire le secret!

L'HORIZON AFRICAIN

Commune de Brazzaville

Les deux tours jumelles de Mpila inaugurées par le Président de la République

C'est devant une foule en liesse, avec l'animation de plusieurs groupes folkloriques et de musique tradi-moderne, que le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, accompagné de son épouse, Mme Antoinette, a procédé, lundi 23 octobre 2023, à l'inauguration officielle des tours jumelles, situées au bord du majestueux Fleuve Congo, au Quartier Mpila, à Talangaï, le 6^{ème} arrondissement de la commune de Brazzaville. C'était en présence des présidents des institutions constitutionnelles, du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, des membres du gouvernement, du corps diplomatique, des parlementaires, des officiers du commandement de la Force publique, du maire de la capitale, Dieudonné Bantsimba, des autorités locales, etc.



Le Président Sassou-Nguesso inaugurant les deux tours jumelles de Mpila.

Fruit de la coopération sino-congolaise, les deux tours jumelles de Mpila, dont la construction a coûté 173.939.422.040 francs Cfa hors-taxes, sont désormais opérationnelles. C'est la coupure du ruban symbolique et le dévoilement de la plaque inaugurale par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui ont marqué leur ouverture officielle, après les trois principales allocutions prononcées.

Dans son mot de bienvenue, le président du Conseil départemental et municipal, député maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a salué la bonne santé de la coopération sino-congolaise, marquée par d'importantes réalisations dans la ville, comme l'Aéroport international Maya-Maya, le Pont du 15 août 1960, une partie de la corniche de Brazzaville, les logements sociaux du Camp du 15 août et de Mpila, le Pa-

lais du parlement, etc. Pour le maire de la ville, les deux tours jumelles prouvent, aux yeux des Brazzavillois, que «le travail ne s'arrête pas» et que le Président Denis Sassou-Nguesso «est véritablement un bâtisseur infatigable». Présentant la fiche technique de l'édifice, Oscar Otoka, délégué général aux grands travaux, a affirmé que cette œuvre ouvre «une nouvelle page de modernisation de la

ville de Brazzaville et rend hommage au Fleuve Congo». Il ressort qu'au niveau de l'Afrique centrale, cette infrastructure, d'une hauteur de 135,8 mètres, talonne la tour d'Angola qui a 145 mètres de hauteur. L'ossature des bâtiments est articulée de 31 niveaux, dont un sous-sol de 3.040 mètres-carrés dédié aux locaux techniques et un tronc commun de solidarité sur quatre niveaux, le tout surmonté de 26 étages

destinés principalement aux espaces à usage de bureaux, d'hôtellerie et de restauration. Le poids total nominal est de 237 mille tonnes, pour une surface bâtie de 120.100 mètres-carrés. Les deux tours sont pourvues, entre autres, d'un salon présidentiel, un business-center, un night-club karaoké, des salles de fête, de réunion, de conférence, de sports et de beauté. L'hôtel comprend 48 suites ministérielles, 8 suites prési-

dentielle et 140 chambres standard.

Enfin, le ministre d'Etat Jean Jacques Bouya, ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, s'est appesanti, dans son style particulier, sur l'historique du Quartier Mpila et sa métamorphose actuelle. Pour lui, ces tours jumelles constituent pour ce quartier, «un dromadaire qui tire la charrue. Donc, des tours qui tirent Mpila vers le développement. Il a par ailleurs mis en exergue l'aspect touristique incarné par les tours jumelles de Mpila».

Après les discours, le Président de la République a procédé à la décoration, dans l'Ordre du mérite congolais, de quelques personnalités qui ont contribué à l'effectivité de ce projet, avant de procéder à la coupure du ruban symbolique, au dévoilement de la plaque inaugurale et à la visite de l'immeuble.

Plusieurs groupes folkloriques et tradi-modernes ont animé la cérémonie, marquant ainsi la fin officielle des travaux de construction des tours jumelles de Mpila, amorcés en 2015, pour une durée initiale de 40 mois, en application de l'accord de partenariat stratégique entre le Congo et la Chine. Le Président Denis Sassou-Nguesso a quitté les lieux par un bain de foule traduisant l'adhésion des populations à ses œuvres.

Hervé EKIRONO

C.a.d (Centre d'action pour le développement)

Le bulletin n°13 parle des cachots, de l'autopsie et de la mort judiciaire au Congo

Le C.a.d (Centre d'action pour le développement), organisation non-gouvernementale spécialisée dans la défense et la promotion des droits de l'homme, a publié le numéro 13 (octobre 2023) de son bulletin mensuel d'information et de sensibilisation sur les droits de l'homme, appelé «La Lettre du C.a.d». Dans cette édition disponible sur son site Internet et publié en format P.d.f, deux articles ont retenu notre attention. Le premier, écrit par Guerschom Gobouang, porte sur les cachots qui sont de «véritables dépotoirs au Congo» et le deuxième, de l'autopsie par Monica Ngalula, parle de la mort judiciaire au Congo. En voici l'intégralité.

Au Congo, les cachots sont des véritables dépotoirs

Le cachot n'est nullement un lieu où la dignité et l'humanité des personnes se perdent. Bien qu'incarcéré, on est humain d'abord. Les personnes détenues devraient jouir de tous leurs droits sauf le droit à la liberté d'aller et venir. Mais, au Congo, les geôles sont des endroits de déshumanisation. L'hygiène y est désastreuse et les autorités ne semblent y accorder aucune importance. Les cellules de la police et de la gendarmerie, pourtant destinées à la garde de personnes pour de courtes durées, sont répugnantes. Une minute passée dans une cellule de police ou de gendarmerie est un pas franchi vers la perte de dignité. Il n'est pas évident de rester propre, car il manque de douche pour se laver. Les gardés à vue n'ont pas droit aux vêtements. Un sous-vêtement seul pour cacher la nudité est accepté. La principale raison invoquée mais non justifiée est la crainte d'une pendaison. Les détenus, déjà privés de vêtement, dorment à même le sol dans des cellules infestées de parasites. Ils urinent et défèquent là-dedans, utilisant des récipients de fortune. Ces cellules étant mal construites, l'air ne circule quasiment pas, les chaleurs sont étouffantes et une puanteur extrême en dégage. Les capacités d'accueil étant aussi faibles, les cachots souvent surpeuplés, le risque d'étouffement et/ou de contamination est très élevé. Nombreux sont ceux qui y entrent en bonne santé et en ressortent affaiblis par la maladie ou la malnutrition. Ces conditions violent le droit à la dignité des détenus.



Une vue de la page Une du bulletin du C.a.d

leur extrême en dégage. Les capacités d'accueil étant aussi faibles, les cachots souvent surpeuplés, le risque d'étouffement et/ou de contamination est très élevé. Nombreux sont ceux qui y entrent en bonne santé et en ressortent affaiblis par la maladie ou la malnutrition. Ces conditions violent le droit à la dignité des détenus.

Autopsie et mort judiciaire au Congo

Dans le cadre des morts judiciaires, le rôle des médecins légistes est incontournable. Lorsqu'une personne décède dans des circonstances non-élucidées (mort naturelle, violente, homicide...), une autopsie est indispensable, pour permettre la manifestation de la vérité. La demande de pratiquer l'autopsie pour connaître la cause exacte

d'un décès est un droit fondamental des ayants droits. L'autopsie peut être ordonnée par un officier de police judiciaire ou par le procureur de la République, dans le cadre d'une enquête préliminaire, d'une recherche des causes de la mort ou d'une enquête de flagrante. Elle peut, également, être ordonnée par un juge d'instruction. Les articles 44 et 60 du code de procédure pénale disposent que «s'il y a lieu de procéder à des constatations qui ne puissent être différées, l'officier de police judiciaire a recours à toutes personnes qualifiées... Le procureur de la République peut aussi requérir les informations pour rechercher les causes de la mort». En République du Congo, on compte un seul médecin légiste, retraité. Il est basé à

Brazzaville. Lorsqu'il s'agit d'un cas identifié hors de Brazzaville, il est impossible à ce dernier de se déployer. Lorsque ce dernier est en déplacement, c'est la paralysie totale.

Dans la pratique, l'Etat doit supporter toutes ces charges de la médecine légale aux victimes en quête de justice et de vérité. Cela constitue un véritable frein à l'accès à la justice et à une procédure judiciaire de qualité. Dans la plupart des cas, les victimes sont des personnes pauvres. Les prix pratiqués sont arbitraires, excessifs et non-abordables pour les victimes des violations des droits humains. Entre janvier et octobre 2023, le C.a.d a reçu 11 cas d'exécutions sommaires. N'eût été notre intervention, ces corps seraient enterrés sans la moindre enquête. Les policiers organisent des enterrements à la sauvette après chaque exécution sommaire, violant ainsi les principes des Nations unies en matière de lutte contre les exécutions sommaires qui exige à chaque exécution, «une enquête pour déterminer la cause, les circonstances et le jour et l'heure du décès, le responsable toute enquête devra comporter une autopsie adéquate, le rassemblement et l'analyse de toutes les preuves physiques ou écrites et l'audition des témoins». Le gouvernement doit assermenter d'autres médecins légistes, pour répondre au déficit des légistes dans le pays. Idéalement, chaque grand hôpital devrait, au minimum, avoir un médecin légiste assermenté. Par ailleurs, des mesures doivent être prises pour ne pas faire supporter les frais des autopsies aux victimes des violations des droits humains en quête de vérité, de justice et réparation.

PROPOS D'ÉTAPE

Contrôles... Misérables !

Écoutons Coluche:

«Misère, Misère!

C'est toujours sur les pauvres gens, Que tu t'acharnes obstinément».

Non seulement on peut l'écouter, on peut surtout le vivre, comme c'est le cas pour les éphémères de céans. Ils sont soumis à un contrôle relatif aux prestations sociales. Ce qui est légitime pour l'autorité gérante. Mais, ce qui est lamentable pour cette autorité, c'est la méconnaissance de la théorie de l'encombrement et de la file d'attente.

Lorsque plusieurs éphémères consomment un même service, par exemple se soumettre au contrôle d'une caisse de retraite, il y a ce que les économistes appellent des effets externes. Chaque éphémère décide de se présenter et se faire recevoir, sans tenir compte de la dégradation de la qualité de service qu'il entraîne pour les autres.

On se bouscule; on s'insulte parfois; on prend la place des autres, surtout si l'on y connaît quelqu'un ou si l'on est soi-même «quelqu'un». Dans ce type de foutoir, la qualité du service est inversement proportionnelle à la quantité des consommateurs du service.

Alors, bien évidemment, c'est sur les pauvres gens que pèsent obstinément les effets externes de l'encombrement. Toute la déchéance physique y est vue: les infirmes; les grabataires; les hospitalisés avec leur sachet de glucosé! Un voyeurisme imposé, un misérabilisme criard, une humiliation pour ceux qui n'ont pour tort que d'avoir vécu.

Le céans n'est même pas capable d'organiser les files d'attente, alors qu'il existe des solutions optimales de leur gestion. Parce que la file d'attente est la meilleure organisation des éphémères attendant un service, avec le principe «Fifo» («First in, first out», premier arrivé, premier servi).

On peut ainsi déterminer la longueur d'une file (le nombre de retraités à recevoir) et la durée moyenne de l'opération de contrôle. Mais bien plus, la gestion des files d'attente règle un problème moral, celui de l'équité. En effet, à quoi sert-il d'arriver le premier, s'il est entendu que n'importe quel autre éphémère peut vous faire perdre votre rang, pour une raison non éthique?

Il est temps que l'administration modifie son logiciel mental, pour travailler de manière juste, droite, impersonnelle et ordonnée. Elle doit comprendre et admettre que les usagers des services publics, notamment ceux des caisses de retraites ne sont ni des mendicants, ni des désœuvrés qu'il faut exposer à toutes les formes d'humiliation. Il existe l'économie morale de la foule; nos administrations feraient mieux de s'y référer, pour une gestion plus humaine de nos anciens.

Prométhée

(Suite de la page 2)



La photo de famille après le planting.

La République de Türkiye ne reste pas indifférente aux problèmes mondiaux et est déterminée à faire partie de la solution aux problèmes environnementaux, afin d'assurer que les pays qui subissent fortement les effets des problèmes environnementaux alors qu'ils n'en sont pas les premiers respon-

sables, doivent faire l'objet d'une attention particulière. 2.500 plantes d'accacias ont été planté pour stabiliser le sol et le rendre fertile, au grand bonheur des riverains qui ont aussi mis la main à la pâte.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Nécrologie

Herbet Malonga, dit Kapata, secrétaire général de l'As Cheminots, n'est plus

Au lendemain de sa victoire pour son maintien en Ligue 1, l'As Cheminots de Pointe-Noire est devenue orpheline de son secrétaire général, ancien avant-centre de Patronage Sainte-Anne et de l'As Cheminots. Il est décédé le vendredi 20 octobre 2023, à l'Hôpital Adolphe Sicé, des suites de maladie. La veillée mortuaire se tient à son domicile, au Quartier Mpaka, vers le marché, à Pointe-Noire. Le service des sports du journal L'Horizon Africain présente ses condoléances à la famille sportive et biologique du défunt.



Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :

Hervé EKIRONO

Rédacteur en Chef :

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Secrétaire de rédaction : Clotaire DIABOUA

Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages : Tornade

Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

L'affermage comme mode de distribution et de commercialisation de l'électricité

A la demande d'Emile Ouosso, le conseil des ministres du mercredi 11 octobre 2023 a adopté un projet de décret autorisant la délégation de la gestion du service public de distribution et de commercialisation de l'électricité par affermage. Ce décret a été publié dès le 12 octobre, sous le numéro 2023-1739 et autorise la délégation du service public de distribution et de commercialisation de l'électricité par affermage.

Selon le compte-rendu du conseil des ministres, la loi n°14-2003 du 10 avril 2003, qui régit depuis lors le secteur de l'électricité et prévoit sa libéralisation, érige la délégation du service public de l'électricité en principe de gestion. Ce principe se caractérise par la séparation fonctionnelle des activités de production, transport, distribution et commercialisation de l'électricité.

L'application de la loi n°88-2022 du 30 décembre 2022 relative aux contrats de partenariat public-privé permet, pour le secteur de l'électricité, la participation du secteur privé à l'optimisation du potentiel énergétique. C'est dans ce cadre que le ministre Ouosso a soumis à la décision du conseil des ministres, la pos-



Le ministre Emile Ouosso.

sibilité de recourir à l'affermage comme mode de gestion du service public de la distribution et commercialisation de l'électricité. Les dispositions de ce nouveau décret encadrent strictement le res-

pect des principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence dans la mise en œuvre de la procédure d'appel d'offres concurrentiel. De manière globale, les dispositions contenues

dans le texte en examen renforcent les chances de réussite attachées au choix par les pouvoirs publics de ce mode de gestion par la voie de l'affermage, souligne le gouvernement.

Qu'est-ce qui va changer de manière pratique? Depuis l'année dernière, le gouvernement a enclenché le processus de mise en concession des barrages hydro-électriques, conformément à la loi 14-2003 du 10 avril 2003 portant code de l'électricité conférant à l'Etat le droit d'accorder à une ou plusieurs personnes la gestion du service public d'électricité. Cette fois, avec le décret autorisant l'affermage en matière de distribution et commercialisation de l'électricité, on verra arriver, dans quelques mois, des sociétés privées qui vont évoluer en concurrence avec la société E2c (Energie électrique du Congo) qui était jusque-là la seule à assurer ce service.

Urbain NZABANI

Fondation Noevy Itoua

Des femmes sensibilisées à Mougali sur les cancers du sein et du col de l'utérus

Octobre, c'est le mois dédié à la sensibilisation sur les cancers chez la femme (cancer du sein et du col de l'utérus). A cet effet, la Fondation Noevy Itoua a organisé, le samedi 14 octobre 2023, une matinée de sensibilisation au profit des filles et femmes de Mougali, le quatrième arrondissement de Brazzaville où la fondation a son siège. Animée par la professeure Judith Nsondé Malanda, directrice du P.n.i.c (Programme national de lutte contre le cancer), la sensibilisation a donné lieu à un échange jugé fructueux par les participants.



Professeure Judith Nsondé Malanda

Selon la prof Nsondé Malanda, le cancer se manifeste par une masse dure dans un sein, fixe ou mobile, aux contours souvent irréguliers, des ganglions gonflés et durs, non douloureux, au niveau de l'aisselle, des écoulements spontanés au niveau d'un des deux mamelons, une modification d'un mamelon ou de l'aspect de la peau du sein qui s'apparente à la peau d'orange. Toutes les parties du corps peuvent se canceriser.

Pour se prémunir contre les cancers, les participants ont été invités à la vigilance, en faisant usage de la méthode d'auto-palpation. La conférencière a, par ailleurs, énuméré quelques mesures actions préventives, qui sont pour la plupart, peu spécifiques et concernent tous les cancers: ne pas fumer; avoir une alimentation équilibrée en luttant contre l'embonpoint; limiter le plus possible la consommation de boissons alcoolisées et pratiquer régulièrement une activité physique.

Environ 10% des cas de cancer du sein se manifestent chez les femmes âgées de moins de 35 ans et près de 20% avant 50 ans. Le cancer du sein se développe le plus souvent autour de 60 ans. Le dépistage précoce demeure un moyen efficace pour lutter contre les cancers. Dépisté tôt, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10.

Concernant le cancer de l'utérus, la professeure Judith Nsondé Malanda a fait savoir que les symptômes qui alertent sont entre autres les saignements vaginaux après les rapports sexuels, les saignements vaginaux spontanés en dehors de la période des règles, les pertes vaginales, les douleurs au bas-ventre, les douleurs lombaires. Le cancer du col de l'utérus peut apparaître à tout âge, avec un pic d'incidence vers 40 ans.

Le principal facteur de risque du cancer de l'utérus est l'infection par certains types de papillomavirus humains (H.p.v), qui se transmettent par voie sexuelle. La contamination peut aussi se faire par un contact de peau à peau, notamment dans la région génitale, anale ou buccale avec une personne infectée.

Les autres facteurs de risque sont le tabagisme, l'infection additionnelle des organes génitaux par des bactéries sexuellement transmissibles (chlamydia...), le dysfonctionnement chronique du système immunitaire, la contraception hormonale (pilule). En effet, la prise prolongée de contraceptifs hormonaux peut augmenter légèrement le risque de cancer du col de l'utérus, en cas d'infection simultanée par un H.p.v.

Pour le cancer du col de l'utérus, il existe un vaccin qui est le plus souvent administré à partir de 13 ans, avant le premier rapport sexuel, voire à 25 ans, l'âge de rattrapage. Autres facteurs de prévention, a poursuivi la prof Nsondé Malanda, c'est d'éviter les rapports sexuels précoces et la multiplication des partenaires sexuels. «Aujourd'hui comme hier, nous voulons à nouveau sensibiliser les femmes de notre entourage et au-delà, à se faire dépister, afin qu'elles ne soient pas ce peuple qui est détruit par manque de connaissances (comme le fait remarquer la parole de Dieu)», a dit Ignace Ta-Liane Tchibamba, directeur exécutif de la Fondation Noevy Itoua.

Urbain NZABANI

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Deux collèges ont ouvert leurs portes, cette année scolaire, à Mayanga et à Léfoutou

Le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a ouvert, le 16 octobre 2023, à Brazzaville, le collège d'enseignement général (C.e.g) Michel Moussosso du Quartier Mayanga, à Madibou, le 8^{ème} arrondissement de Brazzaville. Quelques jours avant, il avait procédé à la réception du C.e.g de Léfoutou, dans le Département de la Lékoumou, une œuvre réalisée par le sénateur Jean-Marie Andziba Epouma. Toutes ces réalisations visent à résoudre l'épineux problème de la pléthore des élèves dans les salles de classe et de rapprocher l'école des apprenants. L'ouverture de ces établissements scolaires est la réponse à l'annonce du ministre de l'enseignement lors de la 25^{ème} session du conseil national de l'enseignement, tenue en septembre 2023.

Si dans certains établissements scolaires à travers le pays, les cours ont démarré le 2 octobre, au C.e.g Michel Moussosso, la rentrée est intervenue deux semaines après. Construit sur un terrain cédé au Ministère de l'enseignement général, par la famille Moussosso, ce collège dispose d'un bâtiment de trois salles de classe et d'un bloc administratif. Pour cette première année, ils sont 781 élèves dont 388 filles inscrits dans ce collège qui compte 12 professeurs.

Le ministre Jean-Luc Mouthou a précisé que le C.e.g Michel Moussosso reçoit, pour un premier temps, les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}. Il permet aux enfants du 8^{ème} arrondissement de pouvoir bénéficier d'un nouveau cadre d'études à proximité



Le ministre Jean-Luc Mouthou et l'administrateur-maire de Madibou, pendant l'inauguration du C.e.g Michel Moussosso.

de leurs domiciles. «Le gouvernement va poursuivre ses efforts, pour qu'il y ait dans ce collège, un cycle complet, pour que les élèves puissent partir de la 6^{ème} jusqu'en 3^{ème} jusqu'à l'obtention du B.e.p.c sur leur site».

A Léfoutou, dans le Département de la Lékoumou, le collège construit par le sénateur Jean-Marie Andziba Epouma est venu mettre fin au calvaire des apprenants de cette localité. Les élèves des villages environnants parcouraient 20 à 45

kilomètres pour effectuer leurs études secondaires. C'est pourquoi les parents et les élèves ont remercié le bienfaiteur ainsi que le gouvernement, pour ce geste qui constitue un gage pour l'avenir de la jeunesse de cette partie du pays.

On peut aussi signaler que plusieurs départements (Likouala, Pointe-Noire, Kouilou, Bouenza, Niari, Plateaux entre autres) sont également concernés par la vague de construction d'établissements scolaires (primaires, collèges et lycées) qui vont bientôt ouvrir leurs portes, dans les prochains jours, étant donné que les travaux de finition vont à leur terme. «Nous avons bon espoir que sous l'autorité de notre chef de gouvernement, Monsieur Anatole Collinet Makosso, ces efforts vont se poursuivre, se pérenniser, se renforcer, pour que ces enfants restent indéfiniment sur leurs sites», a-t-il rassuré. A noter que dans les prochains jours, plusieurs autres établissements scolaires en construction vont être réceptionnés et inaugurés, étant entendu l'augmentation du nombre d'élèves dans les localités.

Urbain NZABANI

CANAL+



The
BACHELOR
EST DE RETOUR...

DES LE 7 OCTOBRE
SEULEMENT SUR **CANAL+**

POP

  **92 92**
10001 B'LINE COMMANDE FONCTION LOCAL
SABON VOIRÉ OPERATEUR FIBRE OU MOBILE
 **CANAL+ CONGO**

7^{ème} édition de la foire aux plants

Sous le signe de la maturité de l'horticulteur, «le futur de la planète, c'est planter»

La 7^{ème} édition de la foire aux plants se tient à Brazzaville et en même temps dans trois autres villes du pays (Oyo, Dolisie et Pointe-Noire), pendant environ un mois et demi (du 20 octobre au 30 novembre 2023), sous le thème: «Le futur de la planète, c'est planter. La foire aux plants est là pour vous». Elle a été lancée lors d'une cérémonie organisée le vendredi 20 octobre, au Ministère de l'économie forestière, à Brazzaville, où se tient également la foire, sous le patronage de la ministre Rosalie Matondo, assistée de deux de ses collègues, les ministres Hugues Nguélonzé et Jacqueline Lydia Mikolo, en présence de diplomates, des conseillers de la Présidence de la République et bien d'autres invités.

La foire aux plants revêt un caractère particulier, cette année, en ce qu'elle se tient au moment où va se dérouler le sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde prévu à Brazzaville du 26 au 28 octobre. Deux allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture de la foire aux plants. François Mankessi, coordonnateur du Pronar (Programme national d'aff-



Les trois ministres (au milieu) pendant la cérémonie de lancement de la foire aux plants



Une vue des diplomates présents



La ministre Rosalie Matondo présentant des plants à la foire

orestation et de reboisement), a longuement présenté l'évènement dont il a rappelé l'histoire. «Cela fait exactement sept ans, Madame la ministre de l'économie forestière, depuis que cette ingénieuse idée qui traversait votre pensée, fut traduite en acte salutaire, aussi bien pour les pépiniéristes que pour les planteurs. Cette idée est, bien sûr, le rapprochement de producteurs de plants, des acteurs, pour parfaire l'organisation de la journée nationale de l'arbre, ceci bien évidemment, aux fins de concrétiser la mise en œuvre de la vision écologique prônée par Son Excellent Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat», a-t-il déclaré. Rappelons que la journée nationale de l'arbre intervient lundi 6 novembre. Lancement de la foire, la ministre Rosalie Matondo s'est appuyée sur le dernier rapport du sixième cycle d'évaluation du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, pour indiquer que «les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient de

nos jours et menacent la survie de toute l'humanité». «Face à ces calamités, qui sèment la désolation dans le monde entier et particulièrement en Afrique, réputée continent le plus vulnérable, il existe des solutions basées sur la nature, aux nombres desquels figure la préservation des écosystèmes forestiers, couplée à l'extension de la couverture forestière mondiale à travers l'afforestation», a-t-elle déclaré. Dans ce contexte, la ministre de l'économie

forestière a fait savoir que «notre pays, fort de ses nombreux atouts naturels et ses avancées en matière de gestion durables des forêts ainsi que de sa longue expérience accumulée en matière d'afforestation et de reboisement, tient un rôle crucial dans la promotion des solutions basées sur la nature». Planter les arbres est donc une réponse aux changements climatiques. Après son allocution, s'en est suivie la visite des stands. A Brazzaville, la

foire a ouvert ses portes avec la participation de plusieurs pépiniéristes apportant 179.857 plants divers, notamment des plants forestiers exotiques et locaux, des plants fruitiers marcotés et greffés, des espèces fourragères, ornementales et médicinales, etc. A cela s'ajoute une section d'exposition des produits faits à base de plants.

Véritable marché de vente de plants, la foire permet de promouvoir la diversité et la qualité du travail des pépiniéristes, des horticulteurs et autres fabricants de produits divers ainsi que les circuits d'approvisionnement, en mettant l'accent sur les problématiques liées à la production des plants et aux plantations forestières. Plusieurs stands sont installés dans la cour du Ministère de

l'économie forestière qui a accueilli plus d'une cinquantaine d'exposants. Depuis 2017, année d'ouverture de la première édition de la foire, à nos jours, des milliers d'horticulteurs ont été invités à exposer des centaines de milliers de plants. Pour les Brazzavillois, cela vaut le détour au Ministère de l'économie forestière non seulement pour visiter la foire, mais aussi pour acquérir des plants à planter.

Roland KOULOUNGOU

Dette publique

Le Congo toujours très au-dessus de la norme communautaire

Le 21 janvier 2022, le Congo a signé avec le F.m.i (Fonds monétaire international), un nouvel accord de trois ans, soutenu par une Fec (Facilité élargie de crédit) d'un montant de 455 millions de dollars américains (soit un peu plus de 228 milliards de francs Cfa). Cet accord exige, entre autres, de réduire les facteurs de vulnérabilité liés à l'endettement public, tout en mettant en œuvre une politique budgétaire de nature à favoriser une reprise économique vigoureuse et équitable, d'améliorer la gouvernance par des réformes structurelles d'envergure, en rendant plus transparente l'utilisation des deniers publics.



La Caisse congolaise d'amortissement

Selon le rapport de la C.c.a, «l'analyse de viabilité de la dette effectuée par les services du F.m.i et de la Banque mondiale en avril 2022, a conclu que le Congo est en situation de surendettement, mais sa dette est viable, compte-tenu du prix de pétrole favorable et des efforts budgétaires déployés par les autorités».

La dette publique congolaise est composée de 47,12% de dette extérieure représentant un montant de 3.840,08 milliards de francs Cfa, soit 44,19% du P.i.b, contre 52,88% de dette intérieure, représentant un montant de 4.309,47 milliards de francs Cfa, soit 49,59% du P.i.b. On peut donc constater que la dette publique intérieure est légèrement supérieure à la dette extérieure.

A fin décembre 2022, le montant total des arriérés de la dette publique est évalué à 1.357,91 milliards de francs Cfa dont 313,02 milliards de francs Cfa d'arriérés extérieurs et 1.044,88 milliards de francs Cfa d'arriérés intérieurs. Ce qui signifie que si le gouvernement fait l'effort d'assurer le service de la dette (remboursement de la dette), en revanche, il continue de s'endetter aussi chaque année.

La dette intérieure (4.309,47 milliards de francs Cfa) comprend la partie conventionnée d'un montant de 2.606,95 milliards de francs Cfa (B.g.f Bank, emprunts obligataires, obligations du trésor, bons assimilables de trésor, Club de Brazzaville, B.e.a.c, allocation D.t.s) et la partie non-conventionnée de l'ordre de 1.702,51 milliards de francs Cfa (opérateurs économiques nationaux, entreprises chinoises opérant au Congo, dette sociale, etc).

L'encours de la dette extérieure (3.840,08 milliards de francs Cfa) est dominé par la dette bilatérale avec plus de 1.758,35 milliards de francs Cfa (45,79%), suivi de la dette commerciale avec plus de 1.300,26 milliards (33,86%).

Dans les deux groupes de créanciers, la Chine est en tête avec 1.222,25 milliards de francs Cfa pour ce qui est de la dette bilatérale, et les traders pétroliers sont en tête avec 625,18 milliards de francs Cfa concernant la dette commerciale. Avec un encours total représentant près de 32% de la dette extérieure, la Chine est devenue le premier créancier bilatéral du Congo.

La dette envers les créanciers multilatéraux (Ida/B.i.r.d, F.a.d/B.a.d, B.d.e.a.c, Fida, Badea, B.e.i), qui est le troisième groupe, se chiffre à 781,46 milliards de francs Cfa, soit 20,35% de la dette extérieure.

Urbain NABANI

Hausse des prix du carburant

Le petit péché des mesures d'accompagnement prises par le gouvernement

Si elle se félicite des récentes mesures d'accompagnement prises par le gouvernement pour atténuer les effets de la hausse des prix du carburant, la coalition nationale Publiez-ce-que-vous-payez se dit toutefois dubitative quant à la durabilité et l'impact de ces mesures, si elles ne sont pas accompagnées d'une lutte accrue contre la corruption. C'est, à s'y méprendre, un véritable pavé dans la marre.

Alors que de nombreux Congolais se délectent des mesures «salvatrices» prises par le gouvernement pour atténuer la hausse des prix des produits pétroliers, la branche nationale de la campagne Publiez-ce-que-vous-payez est montée au créneau et s'interroge dans une note rendue publique le 16 octobre 2023, sous le titre: «Quel impact et quelle atténuation sur les citoyens des mesures gouvernementales relatives à l'augmentation des prix du gasoil?».

Lors de la session du conseil des ministres du 7 octobre 2023, le gouvernement a décidé de supprimer, entre autres, les contributions des parents d'élèves et la taxe de roulage, de prendre en charge la rémunération des enseignants bénévoles et de rendre opérationnelle, dans les meilleurs délais, la Camu (Caisse d'assurance médicale universelle). Des décisions, dont l'objectif es-

sentiel est d'atténuer l'impact de la hausse des coûts des produits pétroliers. Il s'agit notamment du gazole dont le prix a connu une augmentation deux augmentations cette année: 5% en janvier 2023 et 25% en octobre. Ainsi, le litre de gasoil à la pompe revient à 625 francs Cfa.

Ces mesures sont inhérentes au programme entre le Congo et le F.m.i (Fonds monétaire international), dans le cadre de la Fec (Facilité élargie du crédit) ayant conduit le gouvernement à «réduire les subventions de la filière carburant d'un coût annuel de 134,664 milliards de francs Cfa environ (rapport Itie 2020) en lien avec le contrat de performance entre l'État congolais et la Coraf (Congolaise de raffinage)».

Et la fin de ces subventions devrait permettre au Congo d'engranger des revenus supplémentaires, au grand bonheur des populations qui broient du noir du fait de l'in-

flation.

Mais, pour la coalition Publiez-ce-que-vous-payez, il ne s'agit pas de faire de simples phrases. Il est plutôt question de «chiffrer les économies découlant de cet arrêt de subvention, en les comparant au coût des mesures d'accompagnement, afin de vérifier l'impact budgétaire des bénéfices réellement générés». Et ce chiffrage ou cette quantification n'est possible que grâce à la mise en place des mécanismes clairs à même garantir la transparence dans le domaine des hydrocarbures. De là à se demander pourquoi le Congo ne s'approprie pas le rapport de modélisation fiscale réalisé par l'I.t.i.e-Congo (Initiative pour la transparence dans les industries extractives), avec l'appui du secrétariat international de l'I.t.i.e basé à Oslo (Norvège), rapport intitulé: «Comprendre les revenus et les ventes pétrolières de l'État en République du



Nouvelle crise de carburant dans le pays.

Congo, grâce à la modélisation financière».

La transparence, une priorité pas du tout prioritaire pour le gouvernement et le F.m.i

Le jeu en vaut la chandelle, car «cette étude met en évidence les pertes pour la République du Congo, à hauteur d'un milliard de dollars (622 milliards de francs Cfa) par an, à cause des coûts de production très élevés, d'un seuil de prix haut privant le pays du super profit-oil, et d'un mécanisme de fixation du prix fiscal biaisé, en plus de la perte des revenus dans la chaîne de commercialisation des parts d'huile de l'État par la Société

nationale des pétroles du Congo».

Un état de choses dont devraient tenir compte le Congo et le F.m.i, en incorporant la liste des mesures prioritaires, dans le cadre de la Fec (Facilité élargie de crédit), afin de donner un coup de pouce au Congo, pays englué dans une lourde et paralysante dette de plus de 6000 milliards de francs Cfa.

«En scrutant l'approche gouvernance des mesures d'accompagnement, la coalition Publiez-ce-que-vous-payez demeure extrêmement préoccupée par le fait que le gouvernement et le F.m.i n'aient pas priorisé, dans ce train de mesures, la réforme liée

à la lutte contre la corruption dans le secteur des hydrocarbures», déplore la coalition dans sa note de position.

Voilà qui, à ses yeux, cache une opacité criante à même de faire des mesures d'accompagnement une simple opération de communication, confinante à un topo démagogique dont le seul dessein est d'amadouer un peuple congolais plongé dans le désespoir, du fait d'une gouvernance congolaise pas trop rassurante.

Pour que les mesures d'accompagnement produisent les effets escomptés, la coalition Publiez-ce-que-vous-payez formule une liste de recommandations, parmi lesquelles la réalisation d'un audit des subventions de la filière carburant et l'évaluation du contrat de performance avec la Coraf. L'État devrait aussi clarifier les relations financières entre la S.n.p.c et la Coraf. Il s'agira ainsi de comprendre et expliquer la dette de 1.826 milliards 111 millions de francs Cfa du brut livré à la Coraf (d'après les rapports I.t.i.e) et obliger la S.n.p.c à payer sa dette envers sa filiale s'élevant à plus de 885 milliards 328 millions de francs Cfa (selon le rapport d'audit financier de la Coraf). Reste à savoir si le gouvernement et le F.m.i prendront en ligne de compte ces recommandations dont la liste n'est pas exhaustive.

John NDINGA-NGOMA

P.f.2d (Plateforme dette et développement)

Une marche citoyenne pour préserver la corniche et ses ouvrages

La P.f.2d (Plateforme dette et développement), regroupant plusieurs organisations de la société civile, a organisé, dimanche 8 octobre 2023, une marche citoyenne pour sensibiliser les populations sur les actions à mener pour sauvegarder la voie goudronnée de la corniche et ses ouvrages, dont le collecteur Zanga Dia-Ba-Ngombé, dans le premier et le deuxième arrondissement, Boncongo et Makélékélé, à Brazzaville. Mermans Babounga Ngondo, un des membres de la P.f.2d était à la tête de la marche, aux côtés de Brice Sosthène Mfoudi, conseiller technique de l'administrateur-maire de Bacongo et Ghislain Pépin Makosso, conseiller technique de l'administrateur-maire de Makélékélé.

La marche citoyenne organisée par la P.f.2d a connu la participation des responsables des différentes organisations membres de la plateforme, les membres des comités de gestion et de développement communautaire des quartiers de Bacongo et Makélékélé, ainsi que des responsables de ces quartiers. Elle a consisté à sensibiliser les populations sur la nécessité d'éviter de jeter les ordures ménagères dans le collecteur Zanga Dia-Ba-Ngombé, de déclarer les départs d'érosion aux abords de la corniche et de



Les organisateurs et les marcheurs à la fin de leur marche

lutter contre les actes de vandalisme et les comportements inciviques de nature à dégrader la corniche et ses ouvrages.

Il est indispensable que les riverains de la corniche et des autres voies goudronnées soient étroitement impliqués dans les opéra-



Pendant la marche

tions d'entretien et de sauvegarde environnementale. C'est dans cette optique que les membres des comités de gestion et de développement communautaire des quartiers concernés soient formés sur le rôle qu'ils doivent jouer dans le développement local de leurs quartiers et dans la conscientisation des populations sur les problèmes et défis locaux qui se posent dans leurs quartiers dans le but d'être une aide inestimable pour la pérennisation des différents ouvrages et de la route de la corniche. A

noter que ces comités sont, aussi, des comités d'alerte installés dans les cinq quartiers concernés.

A la fin de la marche citoyenne, Mermans Babounga Ngondo a lancé, au nom de la plateforme, un message: «Tous les ouvrages, comme le canal Zanga Dia-Ba-Ngombé, la route de la corniche et toutes les rues devenues modernes dans ces quartiers, ont été construits grâce à un investissement issu d'un endettement, parce que le pays s'était endetté. Quand le pays s'endette, il faut que

cette dette puisse produire un impact auprès des populations. C'est à ce titre qu'au niveau de la Plateforme dette et développement, nous avons décidé de participer à l'éducation de la population, pour qu'elle contribue à préserver la belle route de la corniche, le canal de Zanga Dia-Ba-Ngombé et toutes les rues construites dans les quartiers, parce que toutes ces voiries participent à assainir nos quartiers».

Ghislain Pépin Makosso, Brice Sosthène Mfoudi, les présidents des quartiers comme Prince Lilian Masmamba ont soutenu ce message en promettant d'être aux côtés des comités de gestion et de développement communautaire pour en faire le relai auprès des ménages dans les quartiers. «Nous ferons le porte-à-porte pour sauvegarder l'environnement de notre corniche et du ruisseau Zanga-Dia-Ba-Ngombé, devenu un petit canal. C'est un devoir que nous devons faire pour l'hygiène et s'épargner des maladies», a promis Michel Bahou, chef du Quartier 102 Mayoma.

Martin BALOUATA-MALEKA

District de Mvouti (Département du Kouilou)

Réduire l'impact environnemental dû à l'exploitation minière et forestière illégale

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de «sauvegarde des droits environnementaux et sociaux des populations, face à l'exploitation minière illégale dans la réserve de biosphère de Dimonika, dans le District de Mvouti (Département du Kouilou)», plusieurs activités ont été réalisées par l'Association pour le respect du droit des populations autochtones, du développement durable et des droits de l'homme, afin de contribuer à la protection de l'environnement. La présentation des résultats réalisés et l'évaluation des incidents sur l'environnement ont fait l'objet d'une conférence de presse, lundi 16 octobre 2023, au siège de cette association, au Quartier La Poudrière, à Mougali, le quatrième arrondissement de Brazzaville.

La conférence de presse était donnée par Cherotti Blanchard Mavoungou, président de l'Association pour le respect du droit des populations autochtones, du développement durable et du droit de l'homme, en compagnie de certains responsables d'organisations de défense des droits de l'homme, notamment Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme), Roger Francis Pambou, secrétaire général du C.d.h.d (Cercle des droits de l'homme et de développement), Cryst-Belvy Dongui Ganga, coordonnateur du monitoring et programme du mouvement citoyen Ras-le-bol et maître Bertrand Menier, coordonnateur de Ras-le-bol. Les investigations menées ont démontré que l'activité de l'exploitation minière cause une importante pollution des cours d'eau dans le District de Mvouti. Pendant la phase d'extraction et de traitement de l'or, les exploitants miniers utilisent le mercure qui



Les animateurs de la conférence de presse

est un produit très toxique qui remonte dans la chaîne alimentaire. Les rejets de mercure drainés dans les rivières contaminent les sols, polluent les eaux et les rendent impures à la consommation. Dans cette zone, l'orpaillage échappe au contrôle de l'Etat. Il présente des risques graves et non-contrôlés pour l'environnement biophysique et humain. L'abandon des gisements épuisés, sans réhabilitation des sites, provoque des excavations, des

érosions, des éboulements et le décapage des sols. Les tas de matériaux abandonnés, la stagnation des eaux, les restes des bidons d'huile de vidange et les trous béants de 2 à 7 mètres à ciel ouvert constituent un grand danger. Grâce au projet de sauvegarde des droits environnementaux et sociaux, les femmes, les jeunes et les populations autochtones ont fait entendre leurs voix sur l'exploitation minière sur leurs terres. Au regard de ce

constat et pour apporter des mesures correctives, l'association a formulé une série de recommandations.

Ainsi, il est demandé au gouvernement de faire un état des lieux de tous les exploitants miniers qui exercent dans cette zone, afin de maîtriser ceux qui opèrent dans la légalité et ceux qui ne le sont pas; et d'annuler tous les permis miniers des compagnies qui exploitent sans études préalables d'impact environnemental et social.

Ensuite, l'association demande aux compagnies minières de valoriser la main d'œuvre locale à travers le contenu local et de respecter la Convention de Minamata sur le mercure, ratifiée par le Congo, le 17 mai 2019. L'association exige aussi aux compagnies minières la réalisation des études d'impact environnemental et social et leur validation avant l'octroi de tout crédit relatif à l'exploitation des ressources naturelles.

Concluant son propos, Cherotti Blanchard Mavoungou a rassuré qu'«aucun sujet n'est tabou lorsqu'il s'agit des questions relatives aux conditions de vie des communautés. Nous avons mis en place un système d'alerte au niveau des populations, en les sensibilisant que c'est leur droit. Ces populations sont capables de défendre leurs droits et de dire non, si une entreprise s'installe illégalement».

Martin BALOUATA-MALEKA

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Au moment où l'humanité tout entière célèbre la Journée de la misère, nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, qui croisent, tous les jours, la misère et la pauvreté dans nos quartiers, nous invitent, nous tous, à méditer sur ces paroles du Père Joseph Wresinski (1917-1988), prêtre français d'origine polonaise, fondateur du mouvement des droits de l'homme, «A.t.d Quart monde» (Agir tous pour la dignité), qui œuvre l'éradication de l'extrême pauvreté:

1- «La misère commence là où sévit le non-respect des droits de l'homme. La misère n'est pas une fatalité. C'est une maladie du corps social condamnée à disparaître»; 2- «La misère est l'œuvre des hommes et seuls les hommes peuvent la détruire. La misère est une violation des droits de l'homme et une atteinte à la dignité humaine»;

3- «La lutte contre la misère est un devoir sacré fondé sur le respect de l'égalité de tous les êtres humains. Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, il faut s'unir pour la combattre, la refuser et résister à l'inacceptable».

D'autre part, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu nous rappellent amicalement ces autres paroles judicieuses de Saint-Grégoire de Nazianze:

«Quand tu es en bonne santé et dans l'abondance, porte secours aux malheureux. Lorsque tu navigues le vent en poupe, tends la main à ceux qui font naufrage. N'attends pas d'apprendre à tes dépens combien l'égoïsme est un mal et combien il est bon d'ouvrir son cœur à ceux qui sont dans le besoin. Prends garde, parce que la main de Dieu corrige les présomptueux qui oublient les pauvres. Tire leçon des malheurs d'autrui et prodigue à l'indigent ne serait-ce que les plus petits secours. Pour lui qui manque de tout, ce ne sera pas rien».

Enfin, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu nous invitent à méditer sur les dires de Jean Ziegler, sociologue et homme politique suisse, altermondialiste qui a été rapporteur spécial auprès de l'Onu sur la question du droit à l'alimentation dans le monde: «Aucun homme n'est une île. Tout homme ne se construit que par le regard, la tendresse d'autrui. La vie ne naît que de la complémentarité, de la réciprocité. Je suis l'autre, l'autre est moi. Pour chaque martyr, il existe un assassin. Je ne peux être libre ni manger en paix si, au même moment, à quelques centaines de kilomètres de moi, un enfant sous-alimenté entre en agonie». Malheureusement, nous sommes dans un monde où les gens ont perdu le sens du partage. Ils deviennent de plus en plus individualistes. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt.

Diag-Lemba.

Presse

Jean-Claude Zounga-Mbongolo sera inhumé le samedi 4 novembre

Décédé le jeudi 12 octobre 2023, chez lui, au Quartier Mpisa, dans le deuxième arrondissement Bacongo, à Brazzaville, des suites d'un arrêt cardiaque, Jean-Claude Zounga-Mbongolo, fondateur en 1991 de l'hebdomadaire satirique, «La Rumeur» devenu «La Rue Meurt», dont-il était le directeur de publication et qui a cessé de paraître depuis les années 2010, sera inhumé le samedi 4 novembre 2023, après une messe de requiem en l'église Saint-Pierre Claver de Bacongo.

Né le 16 mai 1955, à Brazzaville, Jean-Claude Zounga-Mbongolo, après ses études primaires et secondaires au pays, a fait ses études supérieures, à partir de 1973, d'abord à la Faculté préparatoire de Kiev, dans l'ex-URSS, pour les poursuivre ensuite à l'Institut pédagogique Herzen, à Leningrad, où il obtient un master en philologie, en 1978. Rentré au pays la même année, il enseigne la langue russe et la philosophie

marxiste au Lycée technique Poaty Bernard de Pointe-Noire. En 1982, il repart en URSS dans son institut, pour la préparation d'un doctorat de philosophie, option communisme scientifique, qu'il obtient en 1985. Revenu au Congo en 1986, il est professeur de communisme scientifique à l'Ecole supérieure du Parti congolais du travail (P.c.t) où il dirige en même temps le service «mémoires et thèses». A partir de 1990, à la faveur



Jean-Claude Zounga-Mbongolo (Journal La Rue Meurt)

du vent démocratique qui souffle sur le continent, il va se lancer dans une nouvelle carrière, le journalisme. Dès 1991, il crée un journal, «La

Rumeur», qui intègre la satire comme ligne éditoriale et surtout qui va se distinguer par l'usage de la caricature comme mode d'expression, avec son célèbre personnage Petit David. Après la première guerre civile de novembre 1993-janvier 1994, il rebaptise son journal «La Rue Meurt», en réaction aux actions de la force publique dans les rues des quartiers Sud de la ville capitale, avant l'éclatement de cette guerre entre les partisans du pouvoir et ceux de l'opposition.

«La Rue Meurt» sera parmi les principaux journaux qui accompagnent les premiers pas de la démocratie au Congo, dans un style qui ne privilégie pas le professionnalisme en tant que tel. Le journal a, en effet, comme

slogan: «Dans un kilo de mensonge, il y a gramme de vérité». C'est ce gramme de vérité, enveloppé dans une épaisse couche de ragots, illustrés par des caricatures sarcastiques d'hommes politiques, en plus de commentaires corsés, qui a fait son succès. Jean-Claude Zounga-Mbongolo était un personnage que les dirigeants politiques voulaient avoir dans leurs camps. Il était comme le précurseur des réseaux sociaux: on l'aimait parce qu'il permettait de rire et donc se moquer de ses adversaires politiques, mais ils le haïssaient quand il dirigeait ses critiques contre eux. Un jeu complexe qui l'a mis aux prises avec les acteurs politiques, impactant ainsi sa vie.

Lorsqu'éclate, pour la troisième fois, les hostilités armées à la suite de l'attaque, le 18 décembre 1998, par les rebelles ninjas du pasteur Ntumi, des quartiers Sud de Brazzaville, il se retrouve déplacé dans le Pool où il survit. Il en ressort près d'un an plus tard, affaibli par la maladie et la faim. Il relance son journal dans des conditions difficiles. Victime d'un A.v.c (Accident vasculaire cérébral) en 2012, il se retire de son activité à la tête du journal, pour ne plus jamais y revenir. Durant toutes ces années où il a lutté contre la maladie, le journal ne paraissait plus. Jean-Claude Zounga-Mbongolo a eu aussi une vie d'homme de lettres. Depuis ses études supérieures en ex-URSS, il s'était exercé à la poésie. Il a publié son premier roman «L'enfant prodigue de Soweto», en 1983, aux Nouvelles Editions Africaines de Dakar. Bien d'autres suivront et il a même laissé des tapuscrits.

Urbain NZABANI

Pourquoi l'homme continue-t-il d'être «un loup pour l'homme», au 21^{ème} siècle?

Ayant constaté que l'homme faisait souvent beaucoup de mal à ses semblables, les Romains avaient affirmé: «Homo homini lupus est», c'est-à-dire que l'homme est un loup pour l'homme. Ce qui veut dire que «l'homme est le pire ennemi de son semblable». Et comme il n'y a toujours rien de nouveau sous le soleil, les événements de ces derniers jours (la guerre entre la Russie et l'Ukraine, la guerre au Soudan, la guerre entre Israël et le Hamas ainsi que tous les autres foyers de guerre dans le monde) donnent raison aux Romains. Les peuples s'entretuent.

Personne n'a semblé, jusque-là, tiré des leçons des affres et des conséquences de la Seconde guerre mondiale, au lendemain de laquelle un appel aux Nations du monde fut lancé d'Auschwitz, par les chefs ou représentants de 24 Etats et 10 Prix Nobels de la paix. Il y était dit entre autres: «Nous avons aussi le devoir envers les vivants d'œuvrer pour la paix, la tolérance et les droits de l'homme. Nous croyons et nous espérons que ces principes seront acceptés et ancrés dans la

conscience de la communauté mondiale tout entière, qu'ils toucheront les cœurs et les esprits. Qu'à la fin du XX^{ème} siècle, des instruments seront créés pour garantir la solution pacifique de tous les conflits... Il est dit: «Qui sauve une vie, sauve le monde entier. Qui ôte une vie, détruit l'ordre de ce monde. Pour cela, nous souhaitons porter au monde entier, à tous les peuples et tous les hommes, le message suivant: plus jamais de fanatisme, ni de violence; plus jamais de guerres ni de tueries».

Nous sommes au début du 21^{ème} siècle et rien n'a changé. Nous sommes dans un monde où, malheureusement, tout se calcule en fonction de l'intérêt. Les mots ont un sens, des mots fracassants, faits pour faire mal et qui procèdent d'une déconstruction des pays, des peuples et ipso facto de la démocratie. Les guerres continuent. Les agresseurs et les agressés prétendent toujours avoir raison. Et la communauté internationale ferme les yeux, tout en soutenant les uns et les autres



Par Dieudonné Antoine-Ganga

pour des raisons économiques, idéologiques et politiques. Elle oublie ce qu'affirmait le Pape François: «La guerre est un échec de l'humanité, une défaite face aux forces du mal. L'heure que nous vivons nous laisse consternés, car les forces du mal sont à l'œuvre. Les souffrances in-

fligées à tant de personnes faibles et sans défense; les nombreux massacres des civils et de jeunes victimes innocentes; la fuite désespérée des femmes et des enfants. Tout cela choque nos consciences et nous oblige à ne pas nous taire, à ne pas rester indifférents à la violence de Caïn et au cri d'Abel, mais à élever la voix avec force, pour demander au nom de Dieu, la fin des actions abominables. La guerre est un échec de la politique et de l'humanité, une reddition honteuse, une défaite face aux forces du mal».

Ce que corrobore de son côté, Benoît XVI qui dit: «La violence est une vie qui mène seulement à la douleur, à la destruction et à la mort. Au contraire, le respect et l'amour sont la voie pour aboutir à la paix». Enfin, Paul Valéry affirme que

«la guerre, un massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit des gens qui se connaissent mais qui ne se massacrent pas».

Nous sommes tous concernés. Il nous faut donner de la voix pour dénoncer ce que le mauvais génie de l'homme ne cesse d'escamoter partout. Il nous faut dénoncer la violence et la guerre partout où elles couvent et sont légion. Car, celui qui sait la vérité et ne hurle pas la vérité, se fait complice des escrocs et des faussaires, dicit Charles Péguy.

En conclusion, j'affirme avec le Président Alphonse Massamba-Débat qu'«il y a des malheurs qui peuvent s'abattre sur nous sans le vouloir, comme les épidémies et d'autres cataclysmes naturels, mais peut-on dire autant des guerres et autres guerres civiles par exemple?». L'homme est et reste toujours un loup pour l'homme. C'est dommage!

Dieudonné ANTOINE-GANGA

L'affaire Commisimpex illustre aussi notre tendance à privilégier nos intérêts égoïstes

Un avion présidentiel appartenant à la République du Congo saisi en France et vendu aux enchères trois ans plus tard. Pour humiliation à un Etat souverain, ç'en est bien une. Comment les Congolais se sont-ils empêtrés dans pareille situation? Sont-ils victimes d'un monde en déréglementation où la souveraineté des Etats serait sacrifiée devant les intérêts de groupe? A la suite de cette vente aux enchères, le gouvernement a émis ses protestations envers le gouvernement français qui, quoiqu'il en soit, n'a pas branché. La séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire étant la règle en démocratie. Que faut-il retenir de la créance de Commisimpex sur l'Etat congolais?

La créance de Commisimpex est devenue une longue saga judiciaire entre l'Etat congolais et cette société. Tout est parti du protocole d'accord signé le 14 octobre 1992, entre le gouvernement du Président Pascal Lissouba, et Mohsen Hojeij, établissant la dette de l'Etat congolais à l'égard de Commisimpex à la somme de 22 milliards de francs Cfa, à la suite des travaux effectués entre 1982 et 1986. Déjà à l'époque, du côté congolais, on trouvait que la créance de Commisimpex était surévaluée. D'où l'attitude du gouvernement de pas payer. En 1998, après le change-

ment de pouvoir qui s'est produit au Congo, Mohsen Hojeij relance le recouvrement de sa créance à Brazzaville. Mais, le gouvernement ne bouge pas. Le 13 mars 1998, il introduit alors une requête d'arbitrage à la Cour internationale d'arbitrage de la C.c.i (Chambre de commerce international) de Paris. Aux termes d'une sentence finale rendue le 3 décembre 2000, le Congo est condamné au paiement de 107 millions de dollars Us (environ 66,6 milliards de francs Cfa). Le 12 décembre 2000, la sentence est revêtue de l'exequatur (caractère à exécuter la sentence) par le Tribunal

de grande instance de Paris. Le 2 janvier 2001, le Congo fait appel, en introduisant un recours en annulation devant la Cour d'appel de Paris. Le 23 mai 2002, l'appel est rejeté. Finalement, le Congo propose un règlement à l'amiable et une délégation est envoyée au Liban pour négocier avec l'homme d'affaires Mohsen Hojeij. Le 23 août 2003, un protocole d'accord est signé sur les modalités de remboursement de la dette du Congo, qui sera considérablement augmentée par rapport au Protocole de 1992, à 48 milliards de francs Cfa. Pourquoi ce nouveau protocole d'ac-



Le Falcon Fx bradé à 7,1 millions d'euros, dans une sommaire vente aux enchères

cord et surtout, pourquoi une telle augmentation de la créance de Commisimpex? Mystère! Mais, on parlera de corruption. Malgré la signature de ce nouveau protocole d'accord, le Congo ne cède aucun rond. Exaspéré, Mohsen Hojeij et ses avocats repartent à la Cour internationale d'arbitrage de la C.c.i, à Paris. Va se dérouler une longue bataille judiciaire de quatre ans, entre 2009 et 2013. Le Congo finit de nouveau par être condamné, le 21 janvier 2013, et cette fois, la note est salée, puisque majorée de 10,5% de

retard par année. Voilà comment la créance de Commisimpex, partie de 22 milliards de francs en 1992, atteint aujourd'hui la folle somme de près de mille milliards de francs Cfa, par le jeu de la majoration de 10,5% par année de retard. Le 10 novembre 2022, la Cour d'appel de Paris, saisie par le Congo, confirme, dans son arrêt, que les mesures d'exécution forcée prises par Commisimpex en France devaient être maintenues, malgré les récentes allégations de l'Etat congolais selon lesquelles le président du tri-

bunal avait été corrompu. L'espoir du Congo viendra, finalement, de son recours introduit en octobre 2021, au P.n.f (Parquet national financier), pour attaquer la sentence de 2013. Le 15 avril 2022, le P.n.f décide d'ouvrir une information judiciaire sur les chefs de corruption active et passive, contre Commisimpex. Un juge d'instruction est choisi par le P.n.f, pour enquêter sur l'arbitrage qui avait condamné en 2013 le Congo à verser près de 1,5 milliard d'euros (près de mille milliards de francs Cfa) à la société de l'Anglo-libanais Mohsen Hojeij. Le P.n.f soupçonne un pacte de corruption entre Commisimpex et l'arbitre de l'époque, Yves Derains, fondateur du Cabinet Derains & Gharavi international. Mais, si la sentence de 2013 est attaquée, parce qu'entachée de corruption, celle du 3 décembre 2000 ne l'est pas. Et que donc, on est encore loin de voir la fin de cette saga judiciaire, surtout qu'il y a le volet des saisies opérées par les avocats de Commisimpex, comme on l'a vu avec la vente aux enchères de l'avion présidentiel. Nous reviendrons sur le fameux protocole du 23 août 2003, qui aurait baigné dans un climat de corruption, côté congolais.

Jean-Clotaire DIATOU

Présentation de deux ouvrages de philosophie politique

L'abbé Crépin Gyscard Gandou d'Isseret et la question de «la paix perpétuelle»

Philosophe, politiste, romancier et prêtre, l'abbé Crépin Gyscard Gandou d'Isseret, docteur en philosophie et déjà auteur, depuis 2009, d'au moins sept ouvrages, a signé, aux Editions L'Harmattan Paris, en France, dans la collection «*Ouverture Philosophique*», deux essais complémentaires sur la philosophie politique, intitulés, «*Le fondement de l'idée de paix perpétuelle*», publié en mai 2023, et «*La paix perpétuelle*» (juin 2023). Préfacés par le Prof Théophile Obenga, les deux ouvrages, disponibles également en version électronique auprès de l'éditeur, ont été présentés lors d'une conférence suivie de dédicace, vendredi 20 octobre 2023, à l'Hôtel Saint François de Paul, à Brazzaville, en présence du monde universitaire, religieux, politique et des étudiants, dans une modération du Prof Charles Zacharie Bowao et l'animation du groupe folklorique Okwakassa jeunesse de Boundji.

La critique des deux nouvelles publications de l'abbé Crépin Gyscard Gandou d'Isseret a été faite tour-à-tour par les profs Grégoire Léfouoba, politologue et philosophe, et André Patient Bokiba, grand critique littéraire, les deux étant enseignants chercheurs à l'Université Marien Ngouabi. Le préfacier, le Prof Théophile Obenga a également livré son témoignage sur la pensée de l'auteur.

On peut retenir des deux ouvrages du prêtre philosophe de l'Archidiocèse d'Owando que l'auteur a revisité la pensée du grand philosophe allemand Emmanuel Kant, fondateur du criticisme et de la doctrine de l'idéalisme transcendantal dont les idées ont beaucoup influencé l'évolution de la société occidentale, en pro-



L'abbé Crépin Gyscard Gandou d'Isseret

nant la réflexion basée sur le «*penser par soi-même*». L'hospitalité chez l'auteur se manifeste par l'évolution de l'humanité. Pour une paix perpétuelle, Kant a pensé à un gouvernement cosmopolite. En publiant les deux ouvrages, l'abbé Gandou

d'Isseret s'est engagé à mettre en valeur la pensée d'Emmanuel Kant. La paix, la raison et la guerre, telles sont les pensées principales chez Kant répondant à Thomas Hobbs qui présentait l'homme comme un être qui est tou-



De la gauche vers la droite, les profs Grégoire Léfouoba, André Patient Bokiba, Charles Zacharie Bowao, Théophile Obenga et l'auteur.

jours violent. Il sied d'indiquer que la paix est une finalité de l'action politique, une question de droit. L'auteur note l'intégralité du kantisme, la doctrine philosophique d'Emmanuel Kant, dont la principale dimension est la tolérance. «*La paix est un attribut de Dieu... La paix dont il est question ici, ce n'est pas la paix biblique. La paix, ici, c'est la paix politique, c'est-à-dire dans quelle mesure les hommes, différents qu'ils sont, sont-ils en mesure de vivre en harmonie. Nous n'avons pas les mêmes désirs. Nous sommes habités par*

l'ambition, le défi. C'est cela qui nous caractérise. Alors, comment faire en sorte, malgré nos différences, que nous parvenions à vivre dans une société en parfaite sinon en harmonie. Voilà la question de Kant. De ce point de vue, ce n'est que par l'effort des hommes de se définir les lois à respecter qu'ils peuvent se discipliner, les hommes d'abord, ensuite les Etats», a dit l'abbé Gandou d'Isseret, pour résumer le fond de sa pensée.

A travers ses deux ouvrages sur «*la paix perpétuelle*», il confirme sa démarche et

sa vision philosophiques, en rendant claire la pensée du philosophe allemand. Ce qui est la suite de sa thèse de doctorat présentée à l'Université Marien Ngouabi, en décembre 2020.

Dans les échanges, les participants sont tombés d'accord pour que les ouvrages de l'abbé Gandou

d'Isseret soient présentés aux étudiants, afin de poursuivre les discussions. Ecrivain prolifique mais peu connu dans son pays, alors qu'il a une pensée profonde et dense pour faire évoluer la société congolaise, l'abbé Crépin Gyscard Gandou d'Isseret, directeur diocésain de l'Ecole catholique de Brazzaville où il est en mission, a donné la voix aux discussions pour approfondir le sens de sa pensée. Le Prof Théophile Obenga l'a dit avec ses mots.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Paroisse Saint-François d'Assise (Archidiocèse de Brazzaville)

Célébration de l'anniversaire de la paroisse et ouverture de l'année pastorale

La Paroisse Saint-François d'Assise a célébré, dimanche 15 octobre 2023, les 86 ans de sa création, à travers une messe d'action de grâces, présidée par Mgr Vincent Massengo, vicaire général chargé du clergé, modérateur de la curie, coordonnateur du Comité de suivi du directoire diocésain, messe concélébrée par plusieurs prêtres. Dans l'assistance chrétienne, en plus des religieuses, on a noté la participation de plusieurs personnalités dont la ministre Jacqueline Lydia Mikolo. L'animation des chants était assurée par la Chorale Père Morizur, composée de trois chorales que compte la paroisse.



Mme Dorothée Quetinique Mambani, vice-présidente du Conseil paroissial

Dans son mot d'accueil, Mme Dorothée Quetinique Mambani, vice-présidente du Conseil paroissial, a rappelé quelques points forts de l'histoire de la Paroisse Saint-François d'Assise qui est l'œuvre des pères missionnaires spiritains. Elle est la deuxième paroisse de Brazzaville, après la Cathédrale Sacré-Cœur, initialement baptisée Paroisse Saint Hippolyte.

A l'origine, Saint François d'Assise fut une paroisse des Européens et des chré-

tiens du village Bacongo. Sa fondation s'est faite progressivement. «*L'année 1913 marque le début de l'œuvre missionnaire au village Bacongo; 1926, la construction en briques de la chapelle Saint François d'Assise, par le Père Côme Jaffé. Cette chapelle servira pendant dix ans, mais étant devenue trop petite au fil des années, elle fut transformée en école villageoise et fut remplacée par une église moderne, qui est une réalisation architecturale très moderne. Elle a pour*

patron Saint François et pour curé, un vétéran du Congo, le Père Ange Drean», d'après les écrits du Père Maurice Briault, dans les annales de juin 1933.

1937, la fondation de la Paroisse Saint François d'Assise est attribuée au vicaire apostolique, Mgr Paul Biéchy, du fait que c'est lui qui, dans une lettre en date du 29 décembre 1937, demande l'autorisation à l'évêque et au Conseil gé-

néral de la Congrégation du Saint-Esprit, l'ouverture d'une deuxième résidence à Brazzaville, pour les pères missionnaires qui résidaient jusque-là à la cathédrale.

Bien que plusieurs dates aient été évoquées pour sa fondation, à savoir 1913, 1926, 1937, c'est l'année 1937 qui a été retenue comme date officielle de la fondation de la Paroisse Saint François d'Assise et

ceci pour deux raisons fondamentales. Premièrement, «*l'installation des pères missionnaires sur les lieux*»; deuxièmement, «*l'existence d'un registre dans lequel était consignée la célébration du premier baptême dans cette paroisse, le 18 avril 1937*».

«*Ainsi, partant de là, les 86 ans d'existence de la Paroisse Saint François d'Assise peuvent être bien justifiés*». «*Il convient de relever que, de nos jours, la Paroisse Saint François d'Assise n'est pas une paroisse de quartier, mais une paroisse cosmopolite. Ses paroissiens viennent de tous les quartiers de Brazzaville et de sa périphérie, traduisant, par-là, le caractère universel de l'Eglise*».

En ce qui concerne l'ouverture de l'année pastorale paroissiale, celle-ci est intervenue «*une semaine après celle qui a eu lieu au niveau de l'Archidiocèse de Brazzaville. Elle est placée sous*

le thème: «*Tous appelés, d'un seul cœur, à continuer la construction de notre diocèse*». Elle marque la reprise de toutes les activités au sein de la paroisse.

Au cours de la célébration eucharistique relative aux 86 ans de la Paroisse Saint François d'Assise, Mgr Vincent Massengo s'est appuyé sur les trois faits qui ont marqué la paroisse, à savoir le passage du Cardinal Emile Biayenda, alors jeune séminariste, celui de Mgr Barthélemy Batantu, fondateur des groupes de chants scholas populaires, et du Père Morizur, le dernier curé qui a donné la dimension actuelle à cette paroisse. «*Les 86 ans doivent nous interpeller, parce que ceux qui sont venus de loin nous ont laissé un héritage. Nous devons construire l'Eglise et notre pays*», a-t-il dit. Il a invité les chrétiens à lier la chrétienté à la citoyenneté, à être les instruments de la paix, à mettre l'amour là où il y a la haine, le pardon là où il y a l'offense, l'erreur, l'union là où il y a la discorde, la foi où il y a le doute, afin de pacifier la famille, la société, l'église, le Congo et le monde.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Conseil des sports de l'Union africaine région 3 (Afrique centrale)

Les ministres des sports ont adopté les statuts et le plan de travail de leur région

Brazzaville, la ville capitale, a abrité, du 19 au 20 octobre 2023, la première session ordinaire du conseil des ministres des sports de la région 3 (Afrique centrale) du Conseil du sport de l'Union africaine, sous le patronage de Hugues Nguélonlé, ministre congolais en charge des sports, avec la participation des ministres des sports de sept pays (Burundi, Centrafrique, Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, RD Congo et Tchad) sur neuf, le Gabon étant suspendu et Sao-Tomé et Principe excusé. On notait la présence de Jacques Elion, administrateur-maire du troisième arrondissement de Brazzaville, Poto-Poto.

Précédée, du 16 au 18 octobre, de la réunion des experts (directeurs généraux des sports, représentants des comités olympiques, etc), la session du conseil des ministres des sports a permis d'adopter les statuts de la Région 3 et l'organisation des jeux régionaux qui constituent une plateforme permettant aux jeunes de se préparer aux jeux continentaux comme les Jeux africains et d'autres compétitions internationales. Après la dissolution du C.s.s.a (Conseil supérieur du sport en Afrique) en juillet 2013, l'organisation des Jeux africains a été transférée à l'Acnoa (Association des comités nationaux olympiques d'Afrique) et l'Ucas (Union



Le ministre Hugues Nguélonlé.

des confédérations africaines des sports.

La création, en janvier 2016, du C.s.u.a (Conseil du sport de l'Union africaine) a impulsé une nouvelle organisation

du sport en Afrique, avec l'existence de cinq régions de développement des sports, dont la région 3 qui correspond à l'Afrique centrale. Réorganiser et restructurer les



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture de la session.

zones de l'ex-Conseil supérieur des sports en Afrique est devenue une préoccupation. «L'adoption, par les ministres des sports, des statuts de la région 3 renforcera la coopération et le développement des programmes de développement du sport au sein de la région 3, ainsi que l'organisation des jeux régionaux qui constituent une plateforme permettant aux jeunes athlètes de faire valoir leurs talents et leur compétence et de se préparer pour les jeux

continentaux et d'autres compétitions internationales», a indiqué Jean Robert Bindélé, directeur général des sports, qui a prononcé le mot introductif. Le ministre des sports du Tchad, Patalet Géo, vice-président de la zone 3, a félicité les organisateurs pour le travail remarquable abattu. «Le comité technique des experts, qui a, avec dextérité, produit un excellent document soumis à notre examen et approbation lors de cette assise. Il

est tout à fait légitime, et plus que temps, pour nous, de tenir cette rencontre, afin de repenser l'organisation de notre sport», a-t-il renchéri.

Prenant la parole, Hugues Nguélonlé a donné les objectifs de ces assises. Puis, il a exhorté les participants à plus d'engagement. «Les défis à relever sont nombreux et exigeants, à l'ensemble des acteurs de notre organisation régionale de s'engager efficacement à travers les interactions dans la prise de décision consensuelles; la participation responsable dans les actions conjointes à connotation économique tenant compte de l'autonomie financière et ainsi dans le respect des statuts qui seront adoptés», a-t-il rappelé.

Signalons qu'au cours de leur session, les ministres des sports ont adopté les statuts de la région 3 du conseil et le plan de travail de la période 2024-2026. Ils ont entériné l'offre du Congo d'abriter le secrétariat de la région 3. La présidence du bureau a été confiée à la RD Congo, la vice-présidence au Tchad et le poste de rapporteur au Congo. Le conseil a également fixé les montants des cotisations statutaires et des contributions volontaires en vue du fonctionnement du conseil et de l'organisation très prochaine des jeux et événements régionaux sportifs d'envergure.

Luze Ernest BAKALA

Coupe du monde de handball féminin

A un mois de la compétition, les Diables-Rouges pas encore en chantier

La Coupe du monde de handball féminin, qu'est la 26^{ème} édition des championnats du monde de handball co-organisée par les pays scandinaves (Danemark, Norvège et Suède) se déroule du jeudi 30 novembre au dimanche 17 décembre 2023. Comme on le sait, les Diables-Rouges handball dames s'étaient qualifiées à cette Coupe du monde, en novembre 2022, lors de la Coupe d'Afrique où elles avaient occupé la troisième place. A un mois du lancement de la compétition, la sélection nationale congolaise n'a toujours pas encore démarré sa préparation. Ce qui devient inquiétant et qui prouve que le Congo attend toujours le dernier moment, pour chercher à se rattraper.

Après la qualification des Diables-Rouges handball dames à la Coupe du monde, le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Colinet Makosso, les avait reçues au nom du Chef de l'Etat, et avait promis de les mettre dans de bonnes conditions, pour une préparation efficiente. «Qualifiés pour la Coupe du monde 2023, oui, nous avec vous. Ce n'est pas vous qui êtes qualifiés. C'est le Congo qui est qualifié. Aussi, c'est le gouvernement, c'est le Président de la République et c'est tout le peuple congolais qui est qualifié. Vous pouvez être sûrs que vous bénéficierez encore du soutien de tous les compatriotes, de votre gouvernement et du Président de la République, pour que nous nous retrouvions à votre tour à cette occasion non pas seulement avec la médaille, mais avec la coupe», avait-il promis. Ces propos engagés du Premier ministre ne faisaient l'ombre d'aucun doute qu'ils seront suivis d'actions. Malheureusement, on a l'impression



Les Diables-Rouges handball dames.

que chasser le naturel, il revient au galop. Le Congo est très vite retombé dans ses habitudes consistant à tout faire au dernier moment. Car, une année durant, les joueuses de la sélection nationale n'ont pas eu de regroupement, malgré les demandes insistantes du staff technique dirigé par le Tunisien Younés Tatby. C'est avec beaucoup d'amertume que les Congolais viennent de voir la débâcle de leur sélection nationale de handball féminin à

Luanda, en Angola, où elle a été disqualifiée, simplement, à cause principalement du manque de préparation. Toujours le manque de moyens! Avec la Coupe du monde, le Congo semble emprunter la même voie catastrophique. Il est encore temps que le gouvernement et son chef se réveille, pour assurer l'essentiel permettant à l'équipe nationale

de handball féminin, de se préparer à cette Coupe du monde. Parmi les nations qualifiées figure le Congo (Diables-Rouges) qui à quelques semaines du coup d'envoi ne savent plus à quel saint se vouer, sont abandonnées à elles-mêmes. Elles n'ont pas encore commencé les entraînements par manque de moyen financier.

L. E. BAKALA

Vie des clubs

L'Etoile du Congo affûte ses armes, pour mieux aborder la saison 2023-2024

Arrivé à la tête de l'Etoile du Congo le 6 septembre 2023, Clément Stéphane Betho, le nouveau président de la section football, conscient de l'ampleur de la tâche, avait promis de faire qualifier le club à une des compétitions africaines, en gagnant ou le championnat national, ou la Coupe du Congo. «Nous allons travailler ensemble pour remettre l'Etoile du Congo à sa place et retrouver les compétitions africaines, la saison prochaine», avait-il déclaré. Pour lier la parole à l'acte, il a lancé l'équipe dans une préparation efficiente à Brazzaville et à Kinshasa, en RD Congo.

Le championnat national direct Ligue 1 de football saison 2023-2024 va commencer le vendredi 10 novembre 2023. Du côté de l'Etoile du Congo, le temps est à la préparation qui a commencé depuis le mois d'août dernier. Sept rencontres amicales ont déjà été livrées et le palmarès est encourageant: cinq victoires contre deux défaites (Voir résultats en bas de l'article). Pour Roch Toussaint Service, l'entraîneur d'Etoile du Congo, «l'équipe est forte quand elle est unie, et faible quand elle est divisée». Il a promis que «cette fois-ci, nous allons jouer et nous qualifier pour l'Afrique et gagner la Coupe du Congo». Il s'agit de rappeler que l'Etoile du Congo est l'équipe la plus titrée du Congo avec 11 titres de



Etoile du Congo (Ph. d'arch.)

championnat national, 6 coupes du Congo et deux titres de super coupe du Congo. Il a terminé en troisième position durant la saison sportive 2022-2023.

L. E. B.

A Brazzaville

- Etoile du Congo vs Diables-Noirs: 2-1;
- Etoile du Congo vs As Vegas, en aller-retour: 2-0; 0-2;
- Etoile du Congo vs l'As Juk: 2-0;
- Etoile du Congo vs Rco: 10-1.

A Kinshasa

- Etoile du Congo vs Celecte: 1-0;
- Etoile du Congo vs D.c.m.p: 0-2.